

---

## Une forêt urbaine à la Communauté éducative des Sœurs de Notre-Dame à Namur

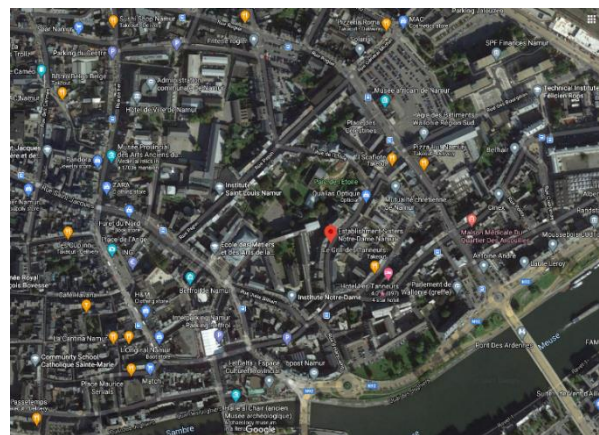
### Les enfants reprennent contact avec la nature !

Création d'une forêt urbaine de 375 arbres dans le centre de Namur

---

Les 3 écoles (primaire, secondaire technique et secondaire général) des Sœurs de Notre-Dame à Namur créent **une forêt urbaine de 375 arbres** dans leur cour de récréation. **Tous les arbres seront plantés de façon participative par les élèves le 25 mars prochain.**

La crise du covid a fortement marqué les esprits. Les enfants ont été confinés pendant une longue période, sans possibilité de faire des excursions en dehors de l'école, et parfois sans aucun contact avec la nature pendant des mois. Cette situation a donné envie de créer sa propre micro-forêt au cœur même des écoles, dans la grande cour de récréation en fédérant les 3 entités autour d'un même projet afin de créer du sens et du lien.



Les enfants ont ainsi la possibilité de **reprendre contact avec la nature**, en plantant les arbres, en découvrant l'écologie de la forêt, les arbres, la mécanique d'un écosystème, le lien entre habitat naturel et biodiversité. Cette action participe à créer une identité plus verte pour les établissements, en associant la pédagogie à un projet bien réel.

L'objectif est de **reconnecter les enfants à la nature** en créant un petit morceau de la forêt ancestrale, la forêt telle qu'elle était à cet endroit il y a bien longtemps. Les enfants planteront uniquement des espèces natives, bien adaptées aux conditions locales, qui ensemble vont former une petite forêt pleine de vie et très dynamique. Elle sera entourée de quelques arbres fruitiers à ses abords extérieurs. Les arbres fruitiers sont offerts par la **Ville de Namur**.

« Je souhaiterais encourager mon école à entrer dans un projet de biodiversité. Etant donné le contexte, et vu les mesures qui vont restreindre les opportunités de se rendre avec les enfants à l'extérieur de l'école, je me suis dit : Pourquoi ne pas en profiter, faire appel à notre imagination collective, élèves, professeurs, Direction pour sortir de nos classes et repenser un peu notre cadre de nature qu'on a la chance d'avoir à portée de regard et de main au quotidien ? J'ai donc imaginé d'implanter avec les élèves une forêt urbaine dans notre cour d'école. » *Claude Lerat, enseignante à l'Établissement des Sœurs de Notre-Dame à Namur.*

La création de la forêt urbaine est accompagnée par **Urban Forests**, spécialiste de la méthode Miyawaki, et grâce au soutien financier apporté par **Les Cercles des Naturalistes de Belgique asbl**. L'entreprise **Geolys** participe également par la mise à disposition de moyens matériels, ainsi que des **parents d'élèves** et **professeurs**.

Les **objectifs** poursuivis par la forêt urbaine sont :

- Offrir un support éducatif aux étudiants ;
- Restaurer la biodiversité ;
- Restaurer un écosystème local ;
- Préserver les espèces natives ;
- Inspirer le quartier.

Cette forêt urbaine sera composée de **21 essences indigènes différentes** dans le but de ramener un morceau de la forêt ancestrale telle qu'elle était avant que les perturbations humaines n'aient profondément modifié le paysage.

L'emplacement de la forêt urbaine se trouve dans l'enceinte même de l'école, à côté de la cour de récréation et des zones d'activités sportives, en plein cœur d'agglomération au centre de Namur, juste derrière le Théâtre de Namur. Les artistes réalisent d'ailleurs régulièrement des représentations dans la cour.

Les élèves, leurs parents, les professeurs, les riverains auront ainsi l'occasion de visiter la forêt urbaine et de la voir grandir. Nous utilisons **une méthode 100% naturelle** qui permet à l'écosystème forestier de se régénérer **10x plus rapidement**.

Créer des forêts urbaines apporte de **nombreux bénéfices**. En effet, l'implantation d'arbres crée un puits de carbone, filtre les poussières et particules fines. De plus, les racines filtrent l'eau, permettent de maintenir les sols et parfois même de les dépolluer. La présence d'arbres améliore le bien-être et permet la création d'un mur sonore naturel. De telles forêts sont des **refuges pour la biodiversité** et servent de continuité aux « corridors écologiques ». Enfin, l'un des bénéfices de la forêt peut être social notamment lors de la **plantation participative**. Cet événement crée du lien et un engouement autour du projet. Cet attachement permet une intégration sur le territoire et un meilleur suivi de l'évolution dans le temps.

En 10 ans, grâce à la méthode Miyawaki, cette microforêt devrait recréer les conditions écologiques équivalentes d'un écosystème forestier centenaire. Cette forêt est 30 fois plus dense et accueillera 20 fois plus de biodiversité.

**Etablissement des Sœurs de Notre-Dame à Namur** – Madame Claude Lerat

Email [leratclaud@hotmai.com](mailto:leratclaud@hotmai.com) – Tél 0498/632818

**Urban Forests** – Nicolas de Brabandère

Email [nicolasdebrabandere@gmail.com](mailto:nicolasdebrabandere@gmail.com) – Tél 0486 67 27 27 – [www.urbanforest.be](http://www.urbanforest.be)

**Cercles des Naturalistes de Belgique asbl** – Christophe Vermonden

Email [christophe.vermonden@cercles-naturalistes.be](mailto:christophe.vermonden@cercles-naturalistes.be) – Tél 0490 522 366

Site web [www.cercles-naturalistes.be/](http://www.cercles-naturalistes.be/)

